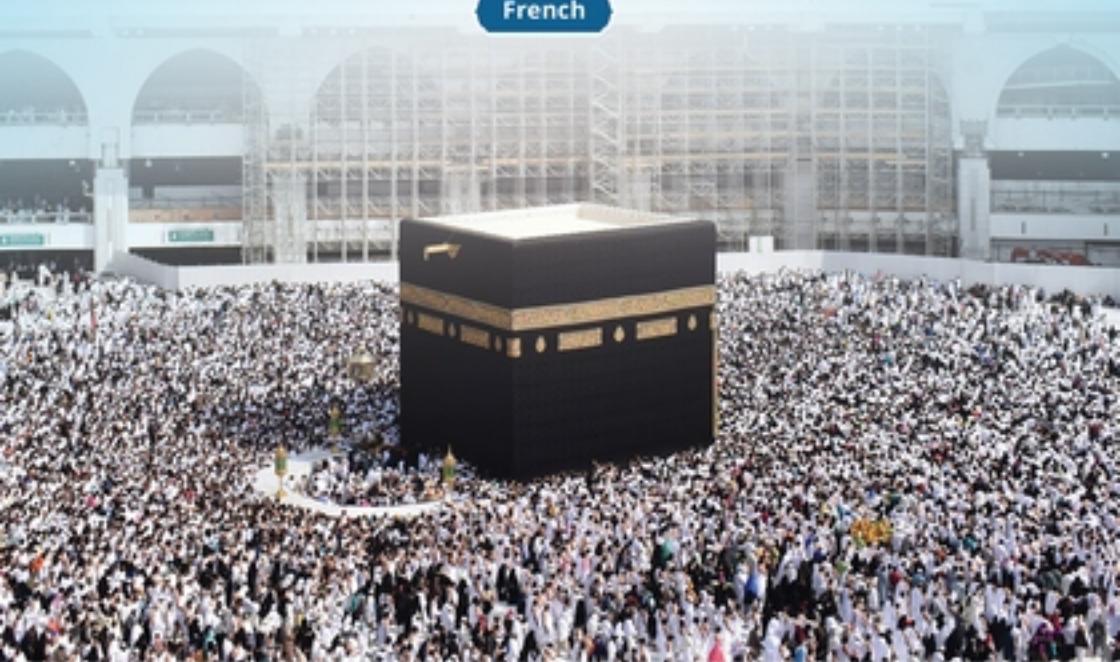




LES BONNES MANIÈRES DE FAIRE DES INVOCATIONS

(16 MADANI PERLES)

French



Traduit en français par:
Département de traduction (Dawate-e-Islami)

Shaykh-e-Tarbiyat, Amil-e-Ahl-e-Sunnat,
Fondateur de Dawat-e-Islami 'Allamah Mawla'at Abou Bilal
MOUHAMMAD ILYÂS
'Attâr Qâdirî Razavî

دُعا مانگنے کے 16 مدنی پھول

Du'a Maangnay kay 16 Madani Phool

LES BONNES MANIÈRES DE FAIRE DES INVOCATIONS (16 MADANI PERLES)

Ce livret a été présenté en ourdou par le Majlis Al-Madina-tul-'Ilmiyya. **Le département de traduction (Dawat-e-Islami)** l'a traduit en français. Si vous trouvez une erreur dans la traduction ou la composition, veuillez en informer le département de traduction à l'adresse postale ou électronique suivante dans le but de gagner des récompenses (Sawab).

Département de traduction (Dawat-e-Islami)

Aalami Madani Markaz, Faizan-e-Madinah, Mahallah Saudagran,
Purani Sabzi Mandi, Bab-ul-Madinah, Karachi, Pakistan

UAN : ☎ +92-21-111-25-26-92 – Poste. 7213

E-mail: ✉ french.translation@dawateislami.net

Les bonnes manières de faire des invocations (16 madani perles)

Une traduction française de « Du'a Maangnay kay 16 Madani Phool »



TOUS DROITS RÉSERVÉS

Copyright © 2023 Maktaba-tul-Madinah

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ou transmise de quelque manière ou forme que ce soit ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre, sans l'autorisation écrite préalable de Maktaba-tul-Madinah.

1ère parution : Jumadil Sani 1444, AH – (Jan 2023)

Éditeur: Maktaba-tul-Madinah

Quantité: -

ISBN : -

PARRAINAGE

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez parrainer l'impression d'un livre religieux ou un livret pour Isaal-e-Sawab des membres décédés de votre famille.

Maktaba-tul-Madinah

Aalami Madani Markaz, Faizan-e-Madinah Mahallah Saudagran,
Purani Sabzi Mandi, Bab-ul-Madinah, Karachi, Pakistan

✉ **E-mail:** global@maktabatulmadinah.com | feedback@maktabatulmadinah.com

☎ **Téléphone:** +92-21-34921389-93

🌐 **Web:** www.dawateislami.net | www.maktabatulmadinah.com

أَلْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِ الْمُرْسَلِينَ
أَمَّا بَعْدُ فَأَعُوذُ بِاللَّهِ مِنَ الشَّيْطَانِ الرَّجِيمِ بِسْمِ اللّٰهِ الرَّحْمٰنِ الرَّحِیْمِ

Dou'â pour lire le livre

Lisez la dou'â (invocation) suivante avant d'étudier un livre religieux ou une leçon islamique, vous vous souviendrez de tout ce que vous étudiez إِنَّ شَاءَ اللَّهُ عَزَّوَجَلَّ:

اللَّهُمَّ افْتَحْ عَلَيْنَا حِكْمَتَكَ وَأَنْشُرْ
عَلَيْنَا رَحْمَتَكَ يَا ذَا الْجَلَالِ وَالْإِكْرَامِ

Traduction

Ô Allah عَزَّوَجَلَّ! Ouvre-nous les portes de la connaissance et de la sagesse, et aie pitié de nous ! Ô Celui qui est Le Plus Glorieux et Le Plus Honorable ! (*Al-Mustatraf, vol. 1, p. 40*)

Note: Récitez la Salat sur le Prophète ﷺ une fois avant et après la dou'â.

Tableau de Contenu

Les bonnes manières de faire des invocations (16 madani perles)	1
Invocation d'Ameer-e-Ahl-e-Sunnat :	1
L'excellence de la récitation de la Salât sur le Prophète ﷺ	1
L'importance de Invocations	2
La dou'â évite la calamité	2
La signification du Dou'a dans le culte	2
3 avantages de la Dou'a	2
5 Madani Perles.....	3
Quel péché ai-je commis ?	5
Manquer la prière n'est-il pas un péché ?	5
L'ami que nous n'écoutons pas	7
Une raison pour laquelle l'acceptation de la dou'â est retardée.....	8
Une histoire	8
La dou'â de ceux qui se précipitent n'est pas acceptée.....	9
Visiter ceux qui détiennent l'autorité du monde, encore et encore, et pourtant..	10
Le retard dans l'acceptation de la dou'â est une bénédiction	14
Soulagement des douleurs de la sciatique.....	15
17 madani perles sur la manière de faire une invocation	16
15 dou'âs Coraniques.....	21
4 Excellences du verset du Trône	25
Les cinq bénédictions du verset du Trône.....	26

الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِ الْمُرْسَلِينَ
أَمَّا بَعْدُ فَأَعُوذُ بِاللَّهِ مِنَ الشَّيْطَانِ الرَّجِيمِ بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Les bonnes manières de faire des invocations (16 madani perles)

Invocation d'Ameer-e-Ahl-e-Sunnat :

“Ô Seigneur de Mustafâ ! Quiconque lit ou écoute le livret de 25 pages “*Les bonnes manières de faire des invocations (16 madani perles)*”, exauce ses désirs vertueux et licites, accepte ses dou'âs et pardonne lui sans avoir à rendre de compte”.

أَمِينُ بِجَاهِ النَّبِيِّ الْأَمِينِ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ

L'excellence de la récitation de la Salât sur le Prophète ﷺ

Le Dernier Prophète صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ a dit :

“Quiconque récite 100 *salât* sur moi le vendredi, il arrivera le Jour du Jugement avec une telle lumière que si elle était distribuée parmi l'ensemble de la création, elle suffirait à tous.”¹

صَلُّوا عَلَيَّ الْحَبِيبِ صَلَّى اللَّهُ عَلَيَّ مُحَمَّدٍ

¹ Hilyat-ul-Awliyâ, p. 49, vol. 8, hadith : 11 341

L'importance de Invocations

Chers frères musulmans ! Faire des dou'âs est un grand honneur, et le Coran et les hadiths nous encouragent à le faire à de multiples occasions.

L'un de ces exemples peut se trouver dans le hadith suivant :

“Ne dois-Je pas vous informer de ce qui vous donne le salut contre votre ennemi et augmente votre subsistance ? Faites des dou'âs lors des jours et des nuits car la dou'â est l'arme d'un croyant.”²

La dou'â évite la calamité

Le Messager d'Allah ﷺ a déclaré : “La calamité descend et est combattue par la dou'â. Ensuite, ils continuent à se battre l'un contre l'autre jusqu'au Jour du Jugement.”³

La signification de la Dou'â dans le culte

Sayyidunâ Abû Dhar Ghiffârî رضى الله عنه a dit un jour : “l'importance des dou'âs dans l'adoration est comme l'importance du sel dans la nourriture.”⁴

3 avantages de la Dou'â

Le Dernier Prophète ﷺ a dit :

² Musnad Abi Ya'lâ, vol. 2, p. 201, hadith : 1806

³ Al-Mustadrak, vol. 2, p. 162, hadith : 1856

⁴ Tanbih ul-Ghâfilîn, p. 216, hadith : 577

“Un musulman qui fait une dou'â qui ne contient pas de mention de péché ou de rupture de liens se verra certainement accorder une des trois choses suivantes par Allah ﷻ : Le résultat de sa dou'â devient rapidement apparent dans sa vie, Allah ﷻ éloigne de lui une calamité, ou le bienfait est rassemblé pour lui dans l'au-delà.”

Une autre narration mentionne :

“(Dans l'au-delà, en voyant la récompense pour leurs dou'âs qui n'ont pas été acceptées dans le monde) Une personne se languira: “Si seulement aucune de mes dou'âs n'avait été acceptée dans le monde !”⁵

Chers frères musulmans ! Comme vous pouvez le constater, la dou'â n'est jamais gaspillée. Si son résultat n'apparaît pas dans ce monde, sa récompense sera certainement accordée dans l'au-delà. Par conséquent, il ne convient pas de faire preuve de paresse dans l'accomplissement de cet acte d'adoration.

5 Madani Perles

1. La première vertu (de l'accomplissement des dou'âs) est le fait qu'il s'agit d'obeir à l'ordre d'Allah ﷻ, car Il nous a ordonné de Lui faire des dou'âs. Tout comme il est mentionné dans le Coran :

⁵ Al-Mustadrak, vol. 2, p. 163, 165, hadith : 1859, 1862

أَدْعُونِي أَتَجِيبْكُمْ^ط

Traduction de Kanz-ul-Iman : “Invoquez-Moi, Je (l')accepterai”.⁶

2. Faire des invocations est sounnah, car notre Bien-aimé Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ le faisait fréquemment. Par extension, en faisant des dou'âs, nous gagnons l'honneur de suivre la sounnah.
3. De la même manière, faire des dou'âs, c'est obéir au Messager d'Allah صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ, car il exhortait ses adeptes à s'y adonner.
4. Ceux qui font des dou'âs sont inclus parmi les rangs des adorateurs, car la dou'â n'est pas seulement une forme d'adoration, mais l'essence même de l'adoration. Notre Bien-aimé Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ a déclaré :

الدُّعَاءُ مُغْرُ الْعِبَادَةِ

“La Dou'â est l'essence du culte”.⁷

5. En faisant des dou'âs, le demandeur obtient soit le pardon de ses péchés, soit la résolution de ses problèmes

⁶ Saint Coran, 40:60

⁷ Jâmi' -ut-Tirmidhi : 3382

mondains, soit la transformation de ces dou'âs en un trésor pour lui dans l'au-delà.

Quel péché ai-je commis ?

Chers frères musulmans ! Comme vous pouvez le constater, en faisant des dou'âs, on obéit à Allah ﷻ et à Son Messager ﷺ, agit selon la sounnah, gagne la récompense associée à cette action et d'innombrables autres avantages dans cette vie ainsi que dans l'au-delà.

Certaines personnes s'empresstent de vouloir que leur dou'â soit acceptée ﷻ, on peut les entendre dire :

“Je fais des dou'âs depuis tellement longtemps. Même des personnes pieuses ont fait des dou'âs pour moi, il n'y a pas un seul shaykh que je n'ai pas fréquenté. Je récite même beaucoup d'invocations. Je me suis rendu dans les sanctuaires des saints, mais Allah ﷻ n'exauce toujours pas mes invocations.”

Certains osent même dire : “Quel péché ai-je commis qui a entraîné cette punition ?”.

Manquer la prière n'est-il pas un péché ?

Si l'on demande à ceux qui tiennent de tels propos s'ils accomplissent la prière, ils répondront peut-être par la négative. Ils se plaignent ouvertement : “Quel péché ai-je

commis qui m'a valu ce châtimeur ?”, alors qu'ils ont commis le péché majeur de manquer la prière. Cependant, leur attention ne se tourne pas vers cela.

En d'autres termes, il semble que manquer la prière ne soit pas du tout un péché pour eux مَعَادَ اللَّهِ. Si seulement ces personnes se regardaient un peu en face, ils trouveraient des coupes de cheveux non-islamiques, des vêtements non-islamiques, et leurs visages gardés de la même manière que les adorateurs du feu qui se sont opposés au Prophète صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ. La belle sounnah d'avoir une barbe est complètement absente de leurs visages. Leurs pratiques et coutumes sont similaires à celles menées par les ennemis de l'Islam, au point qu'ils n'accomplissent pas du tout la prière.

Manquer la prière est un péché majeur. Se raser la barbe est haraam. Ces personnes mentent, médisent, font du commérage, ne tiennent pas leurs promesses, pensent du mal des autres, regardent ce qui est haraam, désobéissent à leurs parents, jurent ou parlent de manière immorale, regardent des films et des séries, écoutent de la musique et commettent d'autres péchés toute la journée. Cependant, ils ne le remarquent pas du tout. Bien qu'ils se livrent à toutes ces transgressions, Satan les rend négligents, et ils se plaignent au contraire en disant : “Quel péché ai-je commis qui a entraîné ce châtimeur ?”.

L'ami que nous n'écoutons pas

Réfléchissez à ceci : disons que vous avez un ami proche qui vous demande souvent de faire quelque chose, mais que vous ne le faites jamais. Puis vient un moment où vous avez besoin de son aide pour quelque chose. Il est évident que vous penserez : “Je n'ai jamais fait une seule fois ce qu'il m'a demandé. Alors, pourquoi ferait-il ce que je lui demande ?”. Même si vous trouvez le courage de lui demander et qu'il ne vous répond pas, vous n'aurez pas le droit de vous plaindre car vous ne l'avez pas non plus aidé en premier lieu.

Maintenant, réfléchissez à tête reposée, pensez à tout ce qu'Allah ﷻ nous a dit et ordonné de faire. Combien de ces ordres suivons-nous ? Après analyse, nous constatons que nous sommes totalement négligents dans l'exécution de Ses ordres. Nous espérons que cela a permis de transmettre clairement au lecteur le principe dont il est question. Nous n'agissons pas sur un seul ordre qui nous est donné par Allah ﷻ, et pourtant nous nous plaignons quand Il ne fait pas en sorte que nos dou'âs se manifestent.

Si vous ignorez continuellement ce que dit votre meilleur ami, il peut éventuellement mettre fin à votre amitié, mais regardez comment Allah ﷻ est miséricordieux envers Ses serviteurs. Ils Lui désobéissent des milliers de fois, mais Il ne les exclut toujours pas de la liste de ses serviteurs. Il continue à les couvrir de Sa grâce et de Sa miséricorde.

Les bonnes manières de faire des invocations (16 madani perles)

Que nous arrivera-t-il si Allah ﷻ nous prive de Ses faveurs en guise de punition ? Nous ne pouvons même pas faire un seul pas sans Sa miséricorde. S'Il devait nous priver quelques instants de la faveur de l'air, que nous recevons gratuitement, en un instant d'innombrables corps sans vie s'entasseraient.

Une raison pour laquelle l'acceptation de la dou'â est retardée

Chers frères musulmans ! Parfois, le retard dans l'accomplissement d'une dou'â se produit pour des raisons qui sont au-delà de notre compréhension. A cet égard, le dernier Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ a dit :

“Lorsqu'un Bien-aimé d'Allah ﷻ fait une dou'â, Allah ﷻ dit à Jibrâil : “Attends ! Ne le donne pas encore, pour qu'il puisse redemander, car j'aime sa voix.” Lorsqu'un mécréant ou un transgresseur fait une dou'â, Allah ﷻ dit : “Ô Jibrâil ! Hâte-toi d'accomplir son travail sans tarder afin qu'il ne redemande pas, car je n'aime pas sa voix.”⁸

صَلُّوا عَلَى الْحَبِيبِ صَلَّى اللهُ عَلَى مُحَمَّدٍ

Une histoire

Sayyidunâ Yahyâ b. Sa'îd b. Qattân رَضِيَ اللهُ عَنْهُ a vu Allah ﷻ en

⁸ Kanz ul-'Ummâl, vol. 2, p. 39, hadith : 3261

rêve et a demandé : “Ô Allah عَزَّوَجَلَّ ! Je fais beaucoup de dou'âs, et Tu ne les acceptes pas ?”. “Ô Yahyâ !”, répondit Allah عَزَّوَجَلَّ, “J'aime ta voix, c'est pourquoi je tarde à les exaucer.”⁹

Chers frères musulmans ! Le hadith et le récit que nous venons de lire précisent tous deux qu'Allah عَزَّوَجَلَّ aime les invocations de Ses pieux, ce qui est l'une des raisons du retard dans l'accomplissement de leurs invocations. Nous ne pouvons pas comprendre cette sagesse divine.

En résumé, nous ne devons pas nous hâter ni nous précipiter. Maulana Naqî 'Alî Khân رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ écrit ce qui suit à la page 33 de Ahsan-ul-Wi'a en mentionnant les bonnes manières de faire dou'â :

La dou'â de ceux qui se précipitent n'est pas acceptée

“Ne vous hâtez pas et ne vous précipitez pas pour que votre dou'â soit acceptée. Un hadith béni explique qu'il existe trois types de personnes dont la dou'â n'est pas acceptée par Allah عَزَّوَجَلَّ :

1. Ceux qui font des dou'âs pour un péché.
2. Ceux qui font dou'â afin de rompre les liens avec les proches.

⁹ Ahsan ul-Wi'a, p. 35

3. Ceux qui se précipitent pour qu'elle soit acceptée immédiatement et qui disent : “Ma dou’â n’a toujours pas été acceptée.”¹⁰

Ce hadith indique clairement qu'il ne faut pas faire de dou’â pour des choses illicites, car une telle dou’â ne sera pas acceptée. De même, il ne faut pas faire de dou’â qui implique la violation des droits d'un proche. Il ne faut pas non plus se précipiter ou être impatient, car une fois de plus, leur dou’â ne portera pas ses fruits.

L'Imam *Ahmad Raza Khân* رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ a écrit un commentaire sur *Ahsan ul-Wi’â li Âdâb id-Dou’â*, intitulé *Dhayl al-Mudda’â li Ahsan il-Wi’â*. Dans ce commentaire, il transmet les conseil suivants dans son style d’érudit unique, et s'adresse à ceux qui s'impatientent concernant l'acceptation de leur dou’â.

Visiter ceux qui détiennent l'autorité du monde, encore et encore, et pourtant...

Les gens poursuivent et attendent les figures d'autorité mondaines, parfois même pendant des années (car ils espèrent les utiliser pour leurs propres besoins). Ils passent des jours et des nuits à s'ébouriffer sur le pas de leur porte. Ces personnages mondains ne les regardent même pas et ne leur

¹⁰ Sahih Muslim : 2735

répondent pas. Au contraire, ils se disputent en affichant la petitesse de leur cœur et l'immensité de leur arrogance.

Les gens doivent alors supporter le poids de leurs efforts inutiles, gruger leurs propres finances et demander à leur foyer. Même si les années passent de cette façon (en gardant l'espoir qu'une personne du monde les aide), il semble qu'ils en soient toujours au premier jour de leur progression. Quoi qu'il arrive, ils n'abandonnent pas leurs espoirs et ne cessent pas de les poursuivre.

Mais qui vient donc à la porte d'Allah **عَزَّوَجَلَّ** en premier lieu ? Même s'ils viennent, ils apportent avec eux leur réticence et leur impatience, espérant que tout ce qu'ils veulent se produise immédiatement. Si seulement une semaine de leur vie s'écoule dans une certaine difficulté, ils commencent à se plaindre ainsi : “J'ai récité ceci, mais rien ne s'est passé !”. De telles personnes naïves ferment elles-mêmes la porte de l'acceptation. Le Bien-aimé Prophète **صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ** a dit :

يُسْتَجَابُ لِأَحَدِكُمْ مَا لَمْ يَعْجَلْ يَقُولُ دَعْوَتُ فَلَمْ يُسْتَجَبْ لِي

Traduction : “*Vos prières sont exaucées tant que vous ne vous pressez pas, ne dites pas : “J'ai fait une dou'â mais elle n'a pas été acceptée.”*¹¹

¹¹ Sahîh ul-Bukhâri : 6340

Certains osent même douter des effets des invocations. En fait, ils perdent confiance en la promesse qu'Allah عَزَّوَجَلَّ a faite concernant Ses bénédictions. وَالْعِبَادُ بِاللَّهِ الْكَرِيمِ الْجَوَادِ

(On devrait leur dire), Ô gens honteux et impudiques ! Réfléchissez et regardez-vous. Si votre ami vous demande mille fois de faire quelque chose pour lui mais que vous ne le faites pas, vous hésitez sûrement à lui demander de faire quelque chose pour vous. Vous vous direz : “Je ne l'ai pas écouté”, “Comment puis-je lui demander de faire quelque chose ?”. Si vous osez quand même lui demander et qu'il ne vous écoute pas, vous n'avez aucune raison de vous plaindre. Vous vous direz : “Moi aussi, je n'ai pas fait ce qu'il m'a demandé, alors c'est normal.”

Maintenant, demandez-vous : à combien de commandements d'Allah عَزَّوَجَلَّ obéissez-vous ? Comme c'est honteux de Lui désobéir et d'attendre de Lui qu'Il vous donne ce que vous demandez ?

Ô personne imprudente ! Considères ton être de la tête aux pieds. Il y a des millions de bénédictions dans chacun des pores de ton corps. Lorsque tu dors, Ses serviteurs innocents (anges) te protègent. Malgré les péchés que tu as commis, tu es béni par le bien-être et la bonne santé de la tête aux pieds, la protection contre les calamités, la capacité de digérer facilement la nourriture, l'évacuation des déchets corporels sans difficulté, la circulation du sang dans ton corps, le bon

fonctionnement des organes et la vue. D'innombrables bienfaits s'abattent sur vous sans que vous ayez à les demander ou à prier. Comment pouvez-vous alors oser vous plaindre si certains de vos souhaits ne sont pas exaucés ?

Que savez-vous de ce qui est bénéfique pour vous ? Peut-être votre dou'â (qui n'a apparemment pas été acceptée) a-t-elle permis d'éviter une calamité imminente majeure ? Que savez-vous de la récompense qui vous est réservée grâce à votre dou'â ? La promesse d'Allah عَزَّوَجَلَّ est vraie, la dou'â est acceptée de trois manières, dont chacune est plus élevée que la précédente.

Si vous perdez la foi, vous avez été condamné et Satan vous a rendu semblable à lui-même. وَالْعِيَادُ بِاللَّهِ سُبْحَانَهُ وَتَعَالَى - (Nous recherchons la protection d'Allah عَزَّوَجَلَّ, Il est Pur et Magnifique).

Ô sol misérable ! Ô eau impure ! Regarde ta bouche, puis regarde le grand privilège qui t'a été accordé. Allah عَزَّوَجَلَّ vous a permis d'être présent dans Sa cour, de mentionner Son nom glorieux et de Le supplier. Que des millions de désirs soient sacrifiés sur cette énorme grâce !

Ô impatients ! Apprenez à Le supplier ! Accrochez-vous à Sa cour glorieuse, restez-y attaché et continuez à Le supplier dans l'espoir d'être béni. Engagez-vous dans l'enthousiasme de la supplication et de la demande au point d'oublier vos désirs et vos souhaits. Ayez la ferme conviction que vous ne reviendrez

Les bonnes manières de faire des invocations (16 madani perles)

pas de Sa cour généreuse les mains vides, car **مَنْ دَقَّ بَابَ الْكَرِيمِ انْفَتَحَ** (Quand quelqu'un frappait à la porte du Très Bienveillant, on lui ouvrait). **وَيَا اللَّهَ التَّوْفِيقُ** (Et la capacité est accordée par Allah **عَزَّوَجَلَّ**).¹²

Le retard dans l'acceptation de la dou'â est une bénédiction

Maulana Naqi 'Ali Khân **رَحِمَهُ اللَّهُ عَلَيْهِ** a dit : “Ô amis ! Votre Créateur dit :

”أَجِيبُ دَعْوَةَ الدَّاعِ إِذَا دَعَانِ”

Traduction de Kanz ul-Iman : “Je réponds la supplication du suppliant lorsqu'il M'invoque”.¹³

فَلْيَعْمُرِ الْمُجِيبُونَ

Traduction de Kanz ul-Iman : “Ainsi, quel excellent Répondant (de l'invocation) Nous sommes.”¹⁴

أُدْعُونَ أَسْتَجِبْ لَكُمْ

¹² Dhayl al-Mudda'â li Ahsan al-Wi'â, p. 34-37.

¹³ Saint Coran, 2:186

¹⁴ Saint Coran, 37:75

**Traduction de Kanz ul-Iman : “Invoquez-Moi, Je
(l')accepterai”.¹⁵**

Croyez fermement qu'Allah عَزَّوَجَلَّ ne vous renverra pas les mains vides de Sa cour et qu'Il tiendra Sa promesse. Il dit à Son Prophète Bien-aimé صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ :

وَأَمَّا السَّائِلَ فَلَا تَنْهَرْ ۗ

**Traduction de Kanz ul-Iman : “Et ne grondez pas un
mendiant.”¹⁶**

Comment pourrait-Il alors vous éloigner de Ses bénédictions ? En fait, Il vous regarde avec bienveillance, c'est pourquoi Il tarde à exaucer vos invocations.” اَلْحَمْدُ لِلَّهِ عَلَى كُلِّ حَالٍ¹⁷

Soulagement des douleurs de la sciatique

Chers frères musulmans ! اَلْحَمْدُ لِلَّهِ Il existe un certain nombre de cas où des dou'âs ont été exaucées grâce aux voyages avec les Madanî qâfilahs de Dawat-e-Islami en compagnie des dévots du Prophète. Voici le récit d'un frère musulman à cet égard :

“Notre Madanî Qâfilah s'est rendu dans la ville de Thatta. L'un des participants souffrait de graves douleurs de

¹⁵ Saint Coran, 40:60

¹⁶ Saint Coran, 93:10

¹⁷ Ahsan ul-Wi'â, p. 32,33

sciatique. Il se tordait de douleur comme un poisson hors de l'eau. Une nuit, il n'a pas pu dormir du tout à cause de la douleur intense. Le dernier jour, le responsable du Madanî Qâfilah a dit : "Prions tous ensemble pour lui", et nous avons commencé à prier.

Le frère musulman a dit qu'il avait ressenti une réduction de la douleur même pendant la dou'â, et **اَلْحَمْدُ لِلّٰهِ** la douleur de la sciatique a complètement disparu après peu de temps. De nombreuses années se sont écoulées depuis, et il n'a plus ressenti la même douleur depuis qu'il en a été soulagé lors du Madanî qâfilah. **اَلْحَمْدُ لِلّٰهِ** Actuellement, il est un responsable désigné des Madanî qâfilahs dans sa région."

صَلُّوا عَلَيَّ الْحَبِيبِ صَلَّى اللهُ عَلَيَّ مُحَمَّدٍ

Chers frères musulmans ! Un frère a été soulagé de la grave maladie de la sciatique par la bénédiction du Madanî qâfilah. La sciatique est une maladie qui provoque une douleur extrême, s'étendant de l'articulation de la hanche jusqu'à la cheville, et qui dure parfois des années.

17 madani perles sur la manière de faire une invocation

Presque toutes les Madani Perles suivantes ont été extraites de Ahsan al-Wi'âi li al-Âdâb al-Dou'a ma'a Sharhi Dhayl al-Mudda'â li Ahsan al-Wi'â (publié par le Maktabat al-Madīnah).

1. Ne dépassez pas les limites dans les dou'âs. Par exemple, demander le même statut que celui des Nobles Prophètes **عَلَيْهِمُ السَّلَامُ** ou de monter dans les cieux. Il est également interdit de demander toutes les bienfaits et les excellences des deux mondes, car cela implique également les rangs des Prophètes **عَلَيْهِمُ السَّلَامُ**, qui ne peuvent être atteints.¹⁸
2. Ne demandez pas quelque chose d'impossible ou de quasi impossible. Par exemple, faire une dou'â pour rester en bonne santé pour toujours ou être protégé de tous les ennuis pendant toute sa vie. De même, une personne de grande taille ne doit pas faire une dou'â pour devenir plus petite, et une personne avec de petits yeux ne doit pas non plus demander à en avoir de plus grands, car la Plûme l'a déjà écrit à ce sujet.¹⁹
3. On ne doit pas faire une dou'â pour quelque chose de pécheur, car cela constitue en soi un péché. Par exemple, pour atteindre la richesse des autres.²⁰
4. On ne doit pas faire de dou'â pour la rupture des liens entre les proches (ne pas prier pour les désaccords entre tel ou tel proche).²¹

¹⁸ p. 80-81

¹⁹ p. 81

²⁰ p. 82

²¹ p. 82

5. Ne demandez pas à Allah **عَزَّوَجَلَّ** que des choses inférieures, car Il est Généreux. Il faut garder toute son attention vers Lui et, pour toute chose, ne demander qu'à Lui.²²
6. On ne doit pas faire de dou'â pour sa mort à cause de la tristesse et des calamités. Il n'est pas permis de faire une dou'â pour la mort afin de se débarrasser des ennuis mondains. Cependant, il est permis de faire de telles invocations si l'on soupçonne que l'on subira une perte ou un préjudice dans ses affaires religieuses.²³
7. Sans une raison validée par la shari'ah, on ne peut pas demander la mort ou la ruine de quelqu'un.²⁴
8. Il n'est pas permis de faire une dou'â pour qu'un musulman devienne mécréant. Selon certains savants, faire une telle dou'â est en soi un acte de mécréance. Dans le détail, si une personne a fait la dou'â pour qu'un musulman devienne mécréant tout en considérant que la mécréance est bonne et l'Islam mauvais, c'est un acte de mécréance. Dans le cas contraire, c'est un grave péché, car désirer le mal pour un musulman est haraam. Demander la perte de la foi de quelqu'un est pire que tous les attributs maléfiques.²⁵

²² p. 84

²³ p. 85/87

²⁴ p. 87

²⁵ p. 90

9. Ne pas maudire un musulman ni le qualifier de maudit ou de rejeté. Si quelqu'un meurt et que l'on ne sait pas s'il est mort en tant que musulman ou mécréant, on ne doit quand même pas le maudire.²⁶
10. Ne faites pas de dou'a contre un musulman en disant : "Que la colère d'Allah عَزَّوَجَلَّ soit sur toi ! Que tu entres en enfer !" (ou, des formulations similaires), car cela a été interdit dans un hadith.²⁷
11. Faire des dou'âs pour le pardon d'un non-musulman qui est mort est haraam et un acte de mécréance.²⁸
12. Il n'est pas permis de demander à Allah عَزَّوَجَلَّ de pardonner tous les péchés de chaque musulman, car cela est en contradiction avec plusieurs hadiths qui décrivent comment certains musulmans entrèrent dans le feu de l'enfer.²⁹

Cependant, il est permis de demander le pardon de toute *l'oummah* du Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ, ou le pardon de tous les musulmans.³⁰

13. On ne doit pas faire de dou'â contre soi-même, ses amis, sa famille, sa richesse ou ses enfants. Il peut s'agir d'un

²⁶ p. 90

²⁷ p. 100

²⁸ p. 100

²⁹ p. 106

³⁰ p. 103

moment où la dou'â est acceptée, et l'on éprouvera un grand regret si la dou'â se manifeste.³¹

14. On ne doit pas demander ce que l'on a déjà. Par exemple, un homme ne doit pas dire : “ Ô Allah, fais de moi un homme”, car cela serait considéré comme une moquerie. Il est permis de faire des dou'âs pour quelque chose qui mène à divers points positifs, comme l'accomplissement d'une chose ordonnée par la shari'ah, faire preuve d'humilité, exprimer la servitude, demander ce qui inculque l'amour d'Allah عَزَّوَجَلَّ et de son Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ, ou ce qui inspire une inclination pour l'Islam ou les musulmans.³²
15. Évitez l'étroitesse d'esprit en faisant des dou'âs. Par exemple, ne dites pas : “ Ô Allah عَزَّوَجَلَّ, n'aie pitié que de moi”, ou “ Ô Allah عَزَّوَجَلَّ, n'aie pitié que de moi et d'un de mes amis”.³³
16. Il est préférable d'inclure toute la *oummah* dans votre dou'â. Un des avantages est que même si le demandeur n'est pas légitime de demander une certaine chose , il l'atteindra en vertu des pieux musulmans qu'il mentionne dans sa dou'â.

³¹ p. 107

³² p. 108

³³ p. 109

17. La Preuve de l'Islam, l'imâm Muhammad al-Ghazâlî explique : "On doit faire la dou'â avec une croyance ferme et une pleine certitude de son acceptation." ³⁴

صَلُّوا عَلَى الْحَبِيبِ صَلَّى اللهُ عَلَى مُحَمَّدٍ

15 dou'âs Coraniques

1. رَبَّنَا آتِنَا فِي الدُّنْيَا حَسَنَةً وَفِي الْآخِرَةِ حَسَنَةً وَقِنَا عَذَابَ النَّارِ

Traduction de Kanz ul-Iman : "Ô notre Seigneur, Donne-nous le bien dans le monde et (aussi) le bien dans l'au-delà, et Sauve-nous du châtimeut de l'Enfer".³⁵

2. رَبَّنَا لَا تَجْعَلْنَا لِمَنْ نَسِيْنَا أَوْ نَظَنَّا

Traduction de Kanz ul-Iman : "Ô notre Seigneur, ne nous saisis pas si nous oublions ou faisons une erreur".³⁶

3. رَبَّنَا لَا تَجْعَلْ قُلُوبَنَا بَعْدَ إِذْ هَدَيْتَنَا وَهَبْ لَنَا مِنْ لَدُنْكَ رَحْمَةً إِنَّكَ أَنْتَ الْوَهَّابُ

أَنْتَ الْوَهَّابُ

³⁴ Ihyâ ul-'Ulûm, vol. 1, p. 770

³⁵ Saint Coran, 2 : 201

³⁶ Saint Coran, 2 : 286

Traduction de Kanz ul-Iman : “Ô notre Seigneur, ne fais pas dévier nos cœurs après que Tu nous aies guidés, et Accorde-nous une miséricorde de Ta part. En effet, Tu es le Plus Grand Soutien”.³⁷

رَبَّنَا إِنَّا أَمْنَا فَاغْفِرْ لَنَا ذُنُوبَنَا وَقِنَا عَذَابَ النَّارِ ﴿١٦﴾

4.

Traduction de Kanz ul-Iman : “Ô notre Seigneur, nous avons accepté la foi, (nous implorons) donc Pardonne nos péchés et Sauve-nous du châtime de l'enfer”.³⁸

رَبَّنَا فَاغْفِرْ لَنَا ذُنُوبَنَا وَكَفِّرْ عَنَّا سَيِّئَاتِنَا وَتَوَفَّنَا مَعَ الْأَبْرَارِ ﴿١٧﴾

5.

Traduction de Kanz ul-Iman : “Ô notre Seigneur, Pardonne nos péchés, efface nos mauvaises actions, et Fais-nous mourir avec les vertueux”.³⁹

رَبَّنَا لَا تَجْعَلْنَا مَعَ الْقَوْمِ الظَّالِمِينَ ﴿١٨﴾

6.

³⁷ Saint Coran, 3:8

³⁸ Saint Coran, 3:16

³⁹ Saint Coran, 3:193

Traduction de Kanz ul-Iman : “Ô notre Seigneur, ne nous inclus pas avec les injustes”.⁴⁰

رَبَّنَا أَفْرِغْ عَلَيْنَا صَبْرًا وَتَوَفَّنَا مُسْلِمِينَ ﴿٣٧﴾

7.

Traduction de Kanz ul-Iman : “Ô notre Seigneur, Déverses sur nous la patience, et Fais que nous mourrions musulmans”.⁴¹

رَبِّ اجْعَلْنِي مُقِيمَ الصَّلَاةِ وَمِنْ ذُرِّيَّتِي ۗ رَبَّنَا وَتَقَبَّلْ دُعَاءِ ﴿٣٨﴾

8.

Traduction de Kanz ul-Iman : “Ô mon Seigneur, Fais de moi celui qui maintient la prière établie, et (aussi) à certains de mes descendants. Ô notre Seigneur, et Réponds à ma supplique”.⁴²

رَبَّنَا اغْفِرْ لِي وَلِوَالِدَيَّ وَلِلْمُؤْمِنِينَ يَوْمَ يَقُومُ الْحِسَابُ ﴿٣٩﴾

9.

Traduction de Kanz ul-Iman : “Ô notre Seigneur, Pardonne-moi, ainsi qu'à mes parents et à tous les musulmans, le jour où l'examen des comptes se tiendra”.⁴³

⁴⁰ Saint Coran, 7:47

⁴¹ Saint Coran, 7:126

⁴² Saint Coran, 14:40

⁴³ Saint Coran, 14:41

رَبَّنَا أَمَّنَّا فَاغْفِرْ لَنَا وَارْحَمْنَا وَأَنْتَ خَيْرُ الرَّحِيمِينَ ﴿١٠٩﴾

10.

Traduction de Kanz ul-Iman : “Ô mon Seigneur, Pardonne (aux croyants) et Aie pitié, et Tu es le meilleur pour accorder la miséricorde”.⁴⁴

رَبَّنَا هَبْ لَنَا مِنْ أَزْوَاجِنَا وَذُرِّيَّاتِنَا قُرَّةَ أَعْيُنٍ وَاجْعَلْنَا لِلْمُتَّقِينَ إِمَامًا ﴿٣١﴾

11.

Traduction de Kanz ul-Iman : “Ô notre Seigneur, Accorde-nous la fraîcheur du regard de nos femmes et de nos enfants, et Fais de nous des guides parmi les pieux”.⁴⁵

رَبَّنَا اغْفِرْ لَنَا وَلِإِخْوَانِنَا الَّذِينَ سَبَقُونَا بِالْإِيمَانِ وَلَا تَجْعَلْ فِي

12.

قُلُوبِنَا غِلًّا لِلَّذِينَ آمَنُوا رَبَّنَا إِنَّكَ رَءُوفٌ رَحِيمٌ ﴿١٦﴾

Traduction de Kanz ul-Iman : “Ô notre Seigneur, Pardonne-nous ainsi qu'à nos frères qui ont accepté la foi avant nous, et ne mets pas de malice dans nos cœurs envers les croyants. Ô notre Seigneur, Tu es vraiment le plus Compatissant, le plus Miséricordieux”.⁴⁶

⁴⁴ Saint Coran, 23:118

⁴⁵ Saint Coran, 25:74

⁴⁶ Saint Coran, 59:10

رَبِّ أَعُوذُ بِكَ مِنْ هَمَزَاتِ الشَّيْطَانِ ﴿١٤﴾

13.

Traduction de Kanz ul-Iman : “Ô mon Seigneur, je cherche Ton refuge contre les suggestions maléfiques du Diable.”⁴⁷

رَبِّ ارْحَمْنَاهَا كَمَا رَبَّيْتَنِي صَغِيرًا ﴿١٤﴾

14.

Traduction de Kanz ul-Iman : “Ô mon Seigneur, Aie pitié de tous les deux, tout comme ils m'ont élevé dans mon enfance”.⁴⁸

4 Excellences du verset du Trône

1. Comme mentionné dans un hadith, parmi tous les versets sacrés du Glorieux Coran, ce verset est d'une excellence distinguée.⁴⁹
2. Sayyidunâ Ubayy bin K'ab رضي الله عنه rapporte que le Messenger d'Allah صلى الله عليه وآله وسلم a dit : “ Ô Abû Mundhir ! De tous les versets du Coran que tu as mémorisés, sais-tu lequel est le plus grand ?”. Je répondis : “**اللَّهُ لَا إِلَهَ إِلَّا هُوَ الْحَيُّ الْقَيُّومُ**”.

⁴⁷ Saint Coran, 23:97

⁴⁸ Saint Coran, 17:24

⁴⁹ Ad-Durr ul-Mansûr, vol. 2, p. 6.

Le Messager d'Allah ﷺ frappa sa main bénie sur ma poitrine et dit : “Ô Abû Mundhir ! Félicitations à toi pour ton savoir”.⁵⁰

3. Une narration trouvée dans *Mustadrak* décrit comment il y a un verset dans la Sourate al-Baqarah qui est le chef de tous les versets du Coran. Satan s'enfuit de la maison dans laquelle ce verset est récité. Le verset mentionné ici est *Āyat ul-Kursi*.⁵¹
4. Le quatrième calife de l'Islam, *Sayyidunâ 'Ali b. Abi Talib* رضى الله عنه rapporte :

“J'ai entendu le Prophète Bien-aimé ﷺ dire : “ Quiconque récite le verset du Trône après chaque prière, il n'y a rien qui l'empêche d'entrer au Paradis, sauf la mort. Et quiconque la récite avant de s'endormir le soir, Allah عز وجل le protégera, ainsi que sa maison et les maisons avoisinantes.”

Les cinq bénédictions du verset du Trône

Chers frères musulmans ! Celui qui récite l'*Āyat ul-Kursi* après chaque prière recevra les bénédictions mentionnées ci-dessous :

1. Il entrera au Paradis après la mort - *إن شاء الله*.

⁵⁰ Sahîh Muslim : 810

⁵¹ Al-Mustadrak, vol. 2, p. 647, hadith : 3080

2. Il restera à l'abri de tous les méfaits de Satan et des Djinns
إِنْ شَاءَ اللَّهُ.
3. S'il est démuné, alors en quelques jours, son indigence et sa pauvreté seront éloignées de lui.
4. Quiconque récite le verset du Trône et les deux versets suivants (jusqu'à خَلِيدُونَ) le matin, le soir, et en se couchant sur son lit, il sera protégé du vol, de la noyade et de la brûlure
إِنْ شَاءَ اللَّهُ.

Si une tablette portant l'inscription de l'Âyat ul-Kursi est accrochée dans un endroit élevé de la maison, alors إِنْ شَاءَ اللَّهُ il n'y aura jamais de pénurie de nourriture dans cette maison. En fait, il y aura plus de bénédictions et une augmentation de la subsistance, et les voleurs ne seront jamais en mesure d'entrer dans cette maison.⁵²

⁵² Jannati Zewar, p. 589

Afin de devenir un musulman pieux qui accomplit la prière

Passez toute la nuit dans les rassemblements hebdomadaire de Dawate-Islami inspirés de la Sounnah afin d'obtenir la satisfaction d'Allah ﷻ et avec de bonnes intentions. Afin d'apprendre les Sounnahs prenez l'habitude de voyager 3 jours en Madani Qafilah chaque mois avec les dévôts du Prophète, de remplir le livret des bonnes actions chaque jour en faisant l'examen de conscience et de le soumettre au responsable désigné le premier jour de chaque mois.

Mon Madani objectif : « Je dois tenter de me rectifier et de rectifier les gens du monde entier, *إِنِّي لَأَسْأَلُهُ*. Afin de nous rectifier, nous devons agir selon le livret des actions pieuses et pour tenter de rectifier les gens du monde entier, nous devons voyager en Madani Qafilahs, *هَذَا أَهْلٌ خَيْرٌ*.



Aalami Madani Markaz, Faizan-e-Madinah, Mahallah Saudagaran
Purani Sabzi Mandi, Bab-ul-Madinah, Karachi, Pakistan

UAN: +92 21 111 25 26 92 | Ext: 7213

Web: www.maktabatulmadinah.com | E-mail: feedback@maktabatulmadinah.com